



HAL
open science

Habiter, dénaturer. Introduction

Théa Manola

► **To cite this version:**

Théa Manola. Habiter, dénaturer. Introduction. Gatta, Federica; Sotgia, Alice. L'habiter comme patrimoine, Imbernon, pp.16-17, 2020, 978-2-919230-30-3. hal-03257936v2

HAL Id: hal-03257936

<https://hal.science/hal-03257936v2>

Submitted on 3 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Habiter, dénaturer

Théa Manola

Univ. Grenoble Alpes, CNRS, ENSAG*, AAU-CRESSON, 38000 Grenoble, France

* School of Architecture Univ. Grenoble Alpes

La question posée indirectement ici est intrinsèque à l'architecture, à savoir ce qu'est l'architecture ou quand l'architecture advient. Dans les processus de patrimonialisation, souvent, ce qu'est considéré est une architecture pensée, projetée, « conçue ». Mais bien que l'architecture puisse être toutes ces choses, elle ne devient que quand elle est vécue, c'est-à-dire quand on en fait l'expérience et qu'on se l'approprie, dans la mesure ou « (...) la raison d'être de l'architecture : ce fait qu'elle soit habitée... avant tout par des non-architectes. » (Rollot, 2017, p. 126).

En cela, si nous admettons que l'essence profonde de toute architecture est d'être habitée, et dans la mesure ou les processus de patrimonialisation dont il est question ici concernent bien l'architecture, il serait cohérent d'avancer qu'une architecture patrimonialisée est une architecture habitée qui a suivi un processus de patrimonialisation, et de ce fait, cette architecture/patrimoine ne peut être figée ou immuable. Plus encore, cela voudrait dire que les formes d'habiter de ces architecture/patrimoines font partie de l'essence de la patrimonialisation même.

Mais bien qu'il s'agisse ici d'un raisonnement logique, il est rare de penser le patrimoine architectural ainsi dans la mesure ou sa patrimonialisation répond souvent à des valeurs esthétiques et/ou techniques et bien plus rarement d'habiter. En ce sens, nous pouvons constater ces dernières décennies une esthétisation de l'architecture « ordinaire » (Champy, 2002), « c'est-à-dire (une) place croissante de la valeur esthétique dans la conception et la réception des œuvres » (Champy, 2002, p. 14). Dans ce mouvement, l'architecture comme « œuvre » est mise en avant et a « (...) pour effet de figer le bâtiment dans un statut d'objet, de rendre ce contenant-objet plus important que son contenu et son environnement » (Champy, 2002, p.14). L'objet/architecture a dans cette situation plus de valeur que son cadre et ses appropriations. Cette situation pose plusieurs questions.

En premier celle de l'« œuvre » elle-même. Par exemple, « lorsque Jean Nouvel s'oppose à ce que les habitants des logements sociaux Nemausus 1 et 2 de Nîmes et Saint-Ouen, dont il est le concepteur, puissent recouvrir les murs en béton brut de leurs appartements, il défend ainsi le droit de suite » (Champy, 2002, p.14) et revendique indirectement la propriété de l'« œuvre architecturale » dont il serait l'« auteur ». Cette conception, à la fois de l'architecture et de l'architecte/concepteur/auteur semble aujourd'hui poser question. En effet, dans une période où la « déprise d'œuvre » (Hallauer, 2017) commence à être discutée, où la place et l'expertise du concepteur tendent à être partagées, l'architecture ne peut être pensée que comme une situation des possibles. Une situation donc bien plus qu'un objet ; ouvrant des possibles et ne les figeant pas.

Ce qui nous amène à une autre question qui est celle de la considération de l'évolutions des « besoin », et donc des « possibles » à offrir. En effet, et le texte de Jean-Michel Dutreuil et de Rachid Kaddour sur Firminy-Vert nous le rappelle, une architecture, même suite à un processus de patrimonialisation se doit de pouvoir offrir des nouvelles possibilités (de vie, d'habiter, de s'approprier) quand les anciennes ne correspondent plus aux aspirations contemporaines. Si l'architecture conçue ne nous offre pas ces possibles, nous devrions pouvoir les fabriquer en habitant. Le texte d'Anne Debarre, à propos du projet Nemausus à Nîmes, nous rappelle aussi cela. Mais il nous dit aussi que les appropriations habitantes et les traces qu'elles laissent peuvent aussi faire partie d'un récit parallèle, d'une patrimonialisation autre, comme une histoire signée d'un autre auteur (ou sans auteur). « Ce lieu qu'on habite et que l'on façonne est de nous, signé par nous, car on se l'approprie de façon à y laisser sa marque. On s'y trouve dans tous les sens du terme, car on s'y découvre, on s'y enracine parce que, dans ce lieu, on travail inconsciemment sur son identité en évolution. » (Eleb, 2018, p. 76). Ainsi, au côté d'un patrimoine répondant à des valeurs esthétiques ou techniques, d'autres valeurs s'immiscent : la quotidienneté, les manières et formes de vie, les appropriations.

Sur quelle(s) valeur(s) se fait et se raconte alors le patrimoine contemporain ? Sur celles de l'espace matériel tel que conçu par un architecte, maître d'œuvre et maître de son œuvre, auteur unique ayant prérogative sur sa production jusqu'à dicté des conduites et des manières d'occuper l'espace et de se l'approprier ? Sur celles d'une intention architecturale, d'un espace projeté à usages imaginés ? Sur celles de l'espace tel que vécu, approprié, habité – considérant que l'architecture et notamment celle du logement est de nature inachevée (Lahmini, 2005) et donc n'a de la valeur que par son caractère habité ? Sur les valeurs associées à ce que l'espace permet, les manières et formes de vie qu'il accueille, dans leurs diversités ? Très certainement, le patrimoine contemporain se fait et se raconte, sur plusieurs de ces valeurs. Ce qu'importe ici est de mettre en avant la complexité à la fois de ce qu'est architecture et de ce que peut être ou faire patrimoine, considérant les manières et formes d'habiter comme constitutives non seulement de l'architecture mais aussi de ses patrimonialisations.

Bibliographie

- Champy Florent, 2002, « Des valeurs et des pratiques de l'architecture contemporaine. Trois tentatives d'explication de la « monumentalisation » des constructions publiques », in. *L'Homme & la Société*, 2002/3 n° 145, pp. 9-28
- Eleb Monique, « Dispositifs, mots, images. Des recherches sur l'habitat et les modes de vie. », in. *L'architecture entre pratique et connaissance scientifique*, Éditions du patrimoine, pp. 68-83
- Hallauer Edith, 2017, *Du vernaculaire à la déprise d'œuvre : Urbanisme, architecture, design, histoire de l'art*, Thèse de doctorat, Université Paris-Est, 466 p.
- Rollot Mathias, 2017, *La conception architecturale. Méthodes, réflexions, techniques*, Éditions de l'Espérou, 207 p.
- Lahmini Naji, 2005, « Innovations « radicales » et patrimonialisation dans le logement populaire : des exemples pour comprendre, enjeux et problèmes de ce « rapprochement » récent », in. *Habiter le patrimoine : Enjeux, approches, vécu* [en ligne], Presses universitaires de Rennes, 2005 (généré le 19 janvier 2020).